

---

# Fiches

---

Difficultés de logement



### **Avertissement**

Sauf mention contraire, les données sur les logements concernent les résidences principales en logement ordinaire (champ de l'enquête Logement) et les données relatives aux ménages concernent les ménages vivant dans ces logements.

Les cartes présentées s'appuient sur la géographie communale relative à 2015.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles.

Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

### **Signes conventionnels utilisés**

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 8.1 Panorama des difficultés de logement

Les situations de logement s'apprécient à travers différentes dimensions : le type d'habitat, le statut d'occupation du logement, sa qualité, etc. C'est ainsi que l'on peut être mal logé au regard d'une dimension tout en étant bien logé au regard d'une autre. Par exemple, les personnes hébergées dans un logement par une association n'ont pas de domicile personnel, mais selon le critère de la qualité du logement, elles pourront être considérées comme bien logées. La mesure statistique de certaines situations, délicates à repérer, reste très imparfaite et nécessite la combinaison de plusieurs sources, qui ne sont pas toujours exemptes de doubles comptes.

Début 2012, en France métropolitaine, 82 000 adultes, accompagnés de 30 000 enfants, étaient sans domicile dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus. Ces personnes étaient sans abri ou se trouvaient au moment de l'enquête dans des centres d'hébergement, des chambres d'hôtel ou des logements payés par des associations. Les situations les moins stables (sans abri, hébergement qu'il faut quitter le matin) concernent en très grande majorité des hommes et rarement des actifs occupés. Les autres situations (hébergement de durée plus longue, chambre d'hôtel ou logement payé par une association) offrent davantage de confort et s'adressent plus aux familles ou aux femmes accompagnées d'enfants.

32 000 personnes vivaient à l'hôtel au 1<sup>er</sup> janvier 2013, à leurs propres frais ou par l'intermédiaire d'associations (dans ce deuxième cas, elles sont considérées comme sans domicile). D'autres personnes, également privées de logement personnel, sont en situation d'**hébergement contraint** : selon

l'enquête Logement de 2013, elles sont environ 70 600 entre 18 et 59 ans et 45 500 de 60 ans ou plus, ainsi que 322 600 enfants de plus de 25 ans, revenus au domicile des parents (ou grands-parents) après avoir occupé un logement indépendant. Avant 60 ans, l'hébergement contraint est plutôt masculin et, lorsqu'il ne s'agit pas d'enfants revenus au domicile de leurs parents, il se concentre pour 30,9 % dans l'agglomération parisienne (contre 18,0 % pour l'ensemble de la population des 18-59 ans).

Parmi les personnes qui disposent d'un logement personnel, 75 500 déclaraient au recensement de la population vivre dans une habitation de fortune. La **privation de confort** (deux **défauts graves de confort** ou plus) touche, selon l'enquête Logement 2013, plus de 2 millions de personnes. De plus, dans certains cas, le logement n'est pas adapté au ménage, qu'il soit surpeuplé avec 896 600 personnes en situation de **surpeuplement accentué**, ou qu'il constitue une charge excessive en termes de dépenses. Le surpeuplement se manifeste essentiellement dans l'agglomération parisienne. Un peu plus de 300 000 personnes sont à la fois en situation d'impayé de tout ou partie de leurs dépenses en logement et supportent un taux d'effort qui dépasse 40 % de leur revenu. Plus du tiers d'entre elles sont également dans l'agglomération parisienne.

Enfin, dans les DOM, la privation de confort concerne trois fois plus de personnes rapportées à leur population qu'en métropole, le surpeuplement quatre fois plus, mais la proportion de personnes faisant partie de ménages cumulant un taux d'effort excessif et des impayés est similaire. ■

### Définitions

**Hébergement contraint, indice de privation de confort, défauts graves de confort** : voir *annexe Glossaire*.  
**Surpeuplement accentué** : voir *annexe Glossaire* à l'indice de peuplement.

### Pour en savoir plus

- « Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles – La situation dans les années 2000 », *Insee Première* n° 1330, janvier 2011.

# Panorama des difficultés de logement 8.1

## 1. Personnes sans domicile

	Sans abri	Hébergement collectif que l'on doit quitter le matin	Hébergement collectif où l'on peut rester la journée	Hébergement en chambre d'hôtel	Hébergement en logement payé par une association
<b>Nombre de personnes en métropole</b>	<b>8 700</b>	<b>10 300</b>	<b>33 000</b>	<b>22 800</b>	<b>37 500</b>
<i>dont adultes<sup>1</sup></i>	<i>8 000</i>	<i>9 800</i>	<i>27 100</i>	<i>13 200</i>	<i>24 100</i>
<b>Répartition des adultes (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Proportion d'hommes	93,2	89,1	64,0	44,5	49,7
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>					
Actifs occupés	15,9	12,7	24,8	20,5	28,9
Chômeurs	50,9	60,4	44,7	40,6	45,9
Inactifs	33,2	26,9	30,5	38,9	25,2

1. Personnes de 18 ans ou plus. Champ : France métropolitaine, agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

Source : Ined-Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

## 2. Personnes sans logement personnel, hors sans-domicile sauf doubles comptes non mesurables

	À l'hôtel <sup>2</sup>	Hébergement chez un particulier <sup>1</sup>		
		Enfants de 26 ans ou plus revenus vivre au sein du ménage	Autres personnes de 18 à 59 ans	Autres personnes de 60 ans ou plus
<b>Nombre de personnes en métropole</b>	<b>32 000</b>	<b>322 600</b>	<b>70 600</b>	<b>45 500</b>
<i>dont adultes<sup>3</sup></i>	<i>24 000</i>	<i>322 600</i>	<i>70 600</i>	<i>45 500</i>
<b>Répartition des adultes (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Proportion d'hommes	60,4	63,6	55,5	55,0
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>				
Actifs occupés	41,1	57,3	33,0	3,2
Chômeurs	20,2	28,5	47,0	0,6
Inactifs	38,6	14,2	20,1	96,2
<b>Nombre de personnes dans les DOM<sup>4</sup></b>	<b>400</b>	<b>18 800</b>	<b>9 800</b>	<b>4 500</b>
<b>Répartition des adultes (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Proportion d'hommes	55,5	51,5	55,0	54,9
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>				
Actifs occupés	83,3	43,9	18,4	6,3
Chômeurs	7,8	44,9	56,9	0,0
Inactifs	8,9	11,2	24,7	93,7

1. Par opposition à l'hébergement par l'intermédiaire de services d'hébergement.

2. Le recensement ne permet pas de distinguer au sein de cette catégorie les ménages logés à leurs propres frais de ceux qui le sont par l'intermédiaire d'une association (dans ce second cas, ils sont considérés sans domicile).

3. Personnes de 18 ans ou plus. 4. Dans les DOM, le nombre d'enfants logés à l'hôtel est très faible.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Lecture : 60,4 % des personnes résidant à l'hôtel en métropole sont des hommes et 55,5 % dans les DOM.

Source : Insee, enquête Logement 2013 ; recensement de la population 2013 pour les chambres d'hôtels.

## 3. Personnes ayant un logement personnel mais privées de confort ou confrontées à une pression financière excessive pour le logement

	Catégories de difficultés <sup>1</sup>						
	Logements privés de confort		Logements surpeuplés	Ménages confrontés à une pression financière excessive			Ensemble de la population
	Habitations de fortune	Autres logements <sup>2</sup>	Surpeuplement accentué	Taux d'effort excessif <sup>3</sup> sans impayé	Impayés <sup>4</sup> sans taux d'effort excessif	Impayés <sup>4</sup> et taux d'effort excessif <sup>3</sup>	
<b>Nombre de personnes en métropole</b>	<b>75 500</b>	<b>2 113 000</b>	<b>896 600</b>	<b>4 135 400</b>	<b>1 135 400</b>	<b>303 500</b>	<b>63 697 800</b>
<i>dont adultes<sup>5</sup></i>	<i>59 600</i>	<i>1 526 600</i>	<i>555 200</i>	<i>3 050 900</i>	<i>742 500</i>	<i>209 000</i>	<i>50 450 400</i>
<b>Répartition des adultes (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Proportion d'hommes	58,2	47,0	45,2	45,6	46,8	46,6	47,7
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>							
Actifs occupés	44,8	50,3	40,2	49,0	49,9	34,4	51,7
Chômeurs	13,8	12,3	21,0	15,4	21,4	41,5	7,7
Apprentis, étudiants, inactifs	41,4	37,4	38,8	35,6	28,7	24,1	40,6
<b>Nombre de personnes dans les DOM</b>	<b>13 300</b>	<b>175 200</b>	<b>112 600</b>	<b>108 400</b>	<b>60 600</b>	<b>10 900</b>	<b>1 866 900</b>
<i>dont adultes<sup>5</sup></i>	<i>11 200</i>	<i>113 500</i>	<i>55 600</i>	<i>74 700</i>	<i>36 900</i>	<i>7 300</i>	<i>1 365 700</i>
<b>Répartition des adultes (en %)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Proportion d'hommes	72,5	43,5	41,8	43,1	42,0	36,5	46,5
<b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b>							
Actifs occupés	16,2	27,8	23,4	26,2	34,6	13,8	41,8
Chômeurs	12,5	27,3	35,8	37,2	37,2	54,5	19,5
Inactifs	71,3	45,0	40,8	36,7	28,2	31,7	38,8

1. Les trois catégories présentent des recouvrements entre elles. 2. Le logement présente deux défauts graves ou plus ; hors habitations de fortune.

3. Le ménage se situe dans les trois premiers déciles de revenu par unité de consommation et a un taux d'effort net strictement supérieur à 40 % de son revenu ; hors ménages dont la personne de référence est étudiante, hors ménages déclarant des revenus négatifs.

4. Au moment de l'enquête, le ménage est en situation d'impayé de loyer, de charges ou de ses remboursements d'emprunt.

5. Personnes de 18 ans ou plus.

Champ : France métropolitaine et DOM, personnes ayant un logement personnel.

Lecture : 58,2 % des personnes de 18 ans ou plus qui vivent en habitation de fortune sont des hommes. Ils sont 72,5 % dans les DOM.

Source : Insee, enquête Logement 2013 ; recensement de la population 2013 pour les habitations de fortune.

## 8.2 Avoir été sans logement personnel dans le passé

**E**n 2013, plus de 5 millions de personnes de 15 ans ou plus, qui vivent dans un **logement ordinaire**, ont connu dans le passé des situations durant lesquelles elles ont été privées de logement personnel de manière durable et non choisie. Elles avaient toutefois souvent un domicile, à défaut de logement personnel, puisque huit sur dix ont été hébergées, au moins une partie du temps, par la famille ou des amis. Quelques-unes ont vécu à l'hôtel, dans une habitation mobile ou dans un squat. 866 000 se sont retrouvées **sans domicile**. 112 000 sont encore en situation d'**hébergement contraint**, ou vivent à l'hôtel.

Pour la moitié des personnes interrogées en 2013, le dernier épisode sans logement s'est terminé depuis moins de 10 ans. Dans 80 % des cas, il n'y a eu qu'un épisode de cette sorte, qui pouvait toutefois recouvrir une succession de situations (par exemple, chez un ami puis à l'hôtel). Ceux qui ont été sans domicile sont les plus fragiles : ils sont plus d'un tiers à avoir connu au moins deux épisodes sans logement, avec un retour dans un logement personnel dans l'intervalle. Dans 60 % des cas, la durée totale passée **sans logement personnel** a été de moins d'un an. Mais 60 % des anciens sans domicile ont été privés de logement pendant

un an ou plus et près de 30 % pendant trois ans ou plus.

Bien qu'elles occupent un logement, ces personnes présentent encore des caractéristiques différentes du reste de la population. Elles sont plus fréquemment seules ou en familles monoparentales. Elles sont plus souvent célibataires ou divorcées. Elles comptent aussi davantage d'étrangers. Plus particulièrement, 65 % des personnes ayant été sans domicile vivent au sein de ménages appartenant au premier **quartile** de revenu par **unité de consommation**, contre 23 % de la population n'ayant pas connu d'épisode sans logement personnel.

De plus, nombre de situations demeurent délicates, notamment au regard du chômage et de l'emploi. Chez les anciens sans-domicile notamment, 23 % sont au chômage, et parmi ceux qui sont en emploi, près de 30 % ont des contrats qui ne sont pas à durée indéterminée. Seulement 20 % d'entre eux appartiennent à un ménage qui possède son logement, contre 40 % de ceux qui ont été sans logement personnel et 65 % des personnes qui n'ont pas connu ces situations. Les anciens sans-domicile sont en outre surreprésentés parmi les locataires du parc social. ■

### Définitions

**Sans domicile** : personne qui a été hébergée dans un service d'hébergement ou a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune). Voir *annexe Glossaire*.

**Hébergement contraint** : il s'agit des personnes qui, ne disposant pas d'un logement en propre, se trouvent hébergées au domicile d'une tierce personne, parent, ami ou connaissance. Voir *annexe Glossaire*.

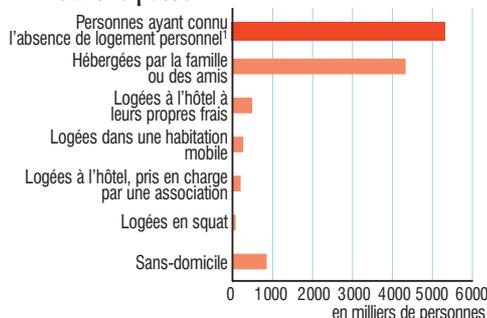
**Logement ordinaire, sans logement personnel, quartile, unité de consommation** (UC) : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie », *Insee Première* n° 1225, février 2009.

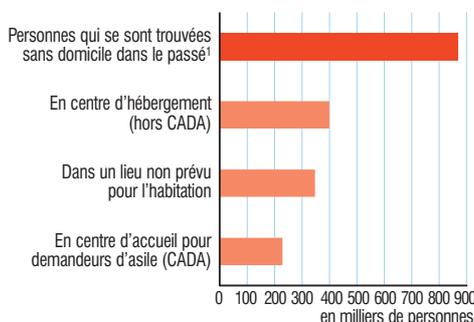
## Avoir été sans logement personnel dans le passé 8.2

### 1a. Épisodes sans logement personnel dans le passé



1. Une personne peut avoir connu plusieurs situations.  
 Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.  
 Lecture : 5,3 millions de personnes ont connu un épisode sans logement personnel dans le passé. Parmi elles, 866 000 ont été sans domicile.  
 Source : Insee, enquête Logement 2013.

### 1b. Épisodes sans domicile dans le passé



1. Une personne peut avoir connu plusieurs situations.  
 Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.  
 Lecture : 866 000 personnes ont été sans domicile dans le passé. Parmi elles, 400 000 se sont trouvées en centre d'hébergement.  
 Source : Insee, enquête Logement 2013.

### 2. Durée totale de privation de logement personnel

	Ensemble des personnes qui ont connu des épisodes sans logement personnel	dont personnes ayant été au moins une fois sans domicile	en %
Moins de 1 mois	6,3	2,8	
De 1 mois à moins de 3 mois	15,9	10,2	
De 3 mois à moins de 6 mois	16,7	10,8	
De 6 mois à moins d'un an	20,7	16,0	
De 1 an à moins de 3 ans	24,1	31,8	
De 3 ans à moins de 5 ans	7,8	14,0	
5 ans ou plus	8,6	14,5	

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.  
 Lecture : 2,8 % des personnes ayant été au moins une fois sans domicile sont restées moins d'un mois privées de logement personnel.  
 Source : Insee, enquête Logement 2013.

### 3. Caractérisation des personnes ayant connu l'absence de logement personnel dans le passé

	Personnes ayant été au moins une fois sans domicile	Personnes ayant connu l'absence de logement personnel mais n'ayant jamais été sans domicile	Personnes n'ayant pas connu l'absence de logement personnel	en %
<b>Proportion dans la population totale</b>	1,6	8,5	90,0	
<b>Caractéristiques de la personne<sup>1</sup></b>	100,0	100,0	100,0	
<b>Sexe</b>				
Homme	51,6	46,9	47,1	
Femme	48,4	53,1	52,9	
<b>Âge au début de la période sans logement personnel</b>				
15-29 ans	70,5	65,1	///	
30-49 ans	26,3	29,1	///	
50 ans ou plus	3,2	5,9	///	
<b>Nationalité</b>				
Française	83,1	90,1	94,6	
Etrangère	16,9	9,9	5,4	
<b>Type de ménage d'appartenance</b>				
Personne seule	29,8	24,4	17,7	
Famille monoparentale	19,1	12,1	6,8	
Couple	47,9	58,0	70,9	
Autre	3,3	5,5	4,6	
<b>Quartile de revenu par UC du ménage d'appartenance<sup>2</sup></b>				
1 <sup>er</sup> quartile	65,1	36,3	22,6	
2 <sup>e</sup> quartile	17,6	26,6	24,6	
3 <sup>e</sup> quartile	12,2	21,0	26,0	
4 <sup>e</sup> quartile	5,1	16,2	26,8	
<b>Situation professionnelle</b>				
Occupe un emploi	41,6	55,5	46,4	
dont : CDI	71,3	81,5	88,9	
non-CDI <sup>3</sup>	28,7	18,5	11,1	
Chômeur	22,7	13,4	6,6	
Autre situation <sup>4</sup>	35,7	31,1	47,0	

1. Il s'agit des caractéristiques de 2013 et non de celles qui ont précédé l'absence de logement personnel. 2. Hors ménages étudiants et ménages ayant déclaré des revenus négatifs. 3. CDD, contrat d'intérim, emploi aidé, saisonnier, etc. 4. Apprentis, étudiants, retraités, inactifs, au foyer.  
 Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.  
 Lecture : 1,6 % des personnes de 15 ans ou plus ont vécu une ou plusieurs situations sans domicile dans le passé. 51,6 % de ces personnes sont des hommes.  
 Source : Insee, enquête Logement 2013.

## 8.3 Hébergement en établissement des adultes...

Dans le cadre d'un **service public d'hébergement** et d'accès au logement, un accueil en centre d'hébergement est proposé aux personnes connaissant de graves difficultés sociales, sans logement ou mal logées. L'hébergement est provisoire (un an en moyenne, hors places d'urgence), dans l'attente d'une solution de logement durable ou adapté. Outre une mise à l'abri et l'alimentation, les centres d'hébergement offrent un accompagnement vers le logement, de l'aide dans les démarches administratives et juridiques, dans l'accès aux soins, à la scolarisation des enfants, etc.

Fin 2012, 87 200 personnes sont ainsi hébergées, dont près d'un quart en Île-de-France. La majorité des accueils sont assurés par les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) [45 % des personnes hébergées] et les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) [25 %]. Une partie des établissements proposent un accueil d'urgence, avec prise en charge immédiate mais de courte durée : la moitié des séjours durent moins de deux mois. En 2012, parmi les 15 500 personnes accueillies dans des places d'urgence, 36 % déclaraient n'avoir jamais disposé d'un logement personnel et 46 % ne plus en avoir depuis au moins six mois. Les personnes concernées par l'hébergement d'urgence sont en majorité des hommes (64 %), des étrangers (67 %) et des personnes seules (80 % des ménages). 36 % ont moins de 25 ans.

Dans les places d'hébergement ne relevant pas de l'urgence, 49 % de la population a moins de 25 ans et 61 % est de nationalité étrangère. Il s'agit souvent de personnes isolées (60 % des ménages), majoritairement des hommes. Les familles avec enfant(s) tiennent toutefois une place assez importante (36 % des ménages), qu'elles soient ou non monoparentales. Seuls 17 % des adultes hébergés ont un emploi (27 % si l'on exclut les personnes dans l'impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle, essentiellement des demandeurs d'asile). 48 % sont inactifs et 32 % sont au chômage. Avant leur accueil en établissement, 13 % des personnes étaient propriétaires ou locataires d'un logement personnel, mais le plus souvent, les adultes hébergés avaient déjà recours à un hébergement institutionnel, un centre d'urgence, une chambre d'hôtel payée par une association, ou étaient logés par leur famille ou leurs amis. 15 % vivaient dans un logement de fortune ou mobile, ou étaient sans abri.

Parmi les personnes sorties de l'hébergement en établissement en 2012, trois sur dix ont eu accès à un logement autonome, relevant le plus souvent du parc social, et une sur dix à un **logement adapté**. 16 % sont hébergées par des proches et 16 % restent prises en charge par une autre structure d'hébergement social. 7 % se retrouvent dans un hébergement de fortune ou à la rue. Dans 17 % des cas, la situation des personnes sorties des dispositifs d'hébergement reste inconnue. ■

### Définitions

**Services d'hébergement** : regroupent les structures d'hébergement dédiées aux personnes ou aux familles en difficulté sociale. Parmi ces structures figurent les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement d'urgence (CHU) et les maisons d'accueil mère-enfant. Dans l'enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale, menée en 2012, les services d'hébergement regroupent aussi les structures à destination des demandeurs d'asile et des réfugiés, qui incluent notamment les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

**Logement adapté** : logement associant des logements privés à des espaces et des services collectifs. Les occupants versent une redevance ou un loyer. Ce type de logement se trouve principalement dans les résidences sociales.

### Pour en savoir plus

- « L'hébergement social, hors urgence : plus de 81 000 personnes sans logement accueillies en établissements », *Études et Résultats* n° 918, Drees, juin 2015.
- « Plus de 100 000 places d'hébergement pour les personnes en difficulté sociale », *Études et Résultats* n° 916, Drees, avril 2015.

## ... et des familles en difficulté sociale 8.3

### 1. Caractéristiques des personnes et des ménages hébergés en établissement

en %

	Places d'hébergement hors urgence	Places d'hébergement d'urgence <sup>1</sup>	Ensemble des places d'hébergement
<b>Nombre de personnes</b>	<b>71 700</b>	<b>15 500</b>	<b>87 200</b>
dont : hébergement en CHRS (conventionnés)	///	///	<b>39 300</b>
hébergement en CADA	///	///	<b>21 600</b>
<b>Sexe</b>			
Homme	52	64	<b>54</b>
Femme	48	36	<b>46</b>
<b>Âge</b>			
Moins de 18 ans	36	21	<b>33</b>
De 18 à 24 ans	13	15	<b>14</b>
De 25 à 34 ans	21	23	<b>21</b>
De 35 à 59 ans	28	36	<b>29</b>
60 ans ou plus	2	5	<b>3</b>
<b>Nationalité</b>			
Étrangère	61	67	<b>62</b>
<b>Type de ménage</b>			
Homme isolé	43	64	<b>47</b>
Femme isolée	17	16	<b>17</b>
Famille monoparentale	23	10	<b>20</b>
Couple sans enfant	3	3	<b>3</b>
Couple avec enfant(s)	13	7	<b>12</b>
Groupe d'adultes	1	0	<b>1</b>

1. Hors nuitées d'hôtels mobilisées par les associations.

Champ : France hors Mayotte, situation au 15 décembre 2012.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.

### 2. Statut d'activité des adultes hébergés en établissement

en %

	Ensemble
<b>Actifs</b>	<b>52</b>
En emploi	<b>17</b>
Salaire CDI (y compris intermittent)	<b>5</b>
Salaire CDD, intérimaire, saisonnier, emploi occasionnel	<b>6</b>
Salaire en alternance (apprentissage ou professionnalisation)	<b>1</b>
Salaire sous contrat aidé, insertion par l'activité économique (IAE), activité d'adaptation à la vie active (AVA)	<b>5</b>
Au chômage (inscrit ou non à Pôle emploi)	<b>32</b>
En stage de formation	<b>3</b>
<b>Inactifs</b>	<b>48</b>
Dans l'impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle	<b>36</b>
Étudiant	<b>1</b>
Retraité	<b>2</b>
Autre inactif	<b>8</b>
Inconnu	<b>1</b>

Champ : France hors Mayotte, situation au 15 décembre 2012, hors hébergement d'urgence.

Note : les enfants accompagnés par leurs parents ne sont pas pris en compte.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.

### 3. Type d'hébergement ou de logement des adultes avant et après l'hébergement

en %

	Type d'hébergement ou de logement antérieur	Type d'hébergement ou de logement à la sortie
<b>Logement personnel</b>	<b>13</b>	<b>39</b>
Propriétaire, locataire d'un logement non HLM	6	9
Locataire d'un logement HLM	5	21
Logement en intermédiation locative, conventionné à l'ALT, résidence sociale	2	9
<b>Hébergement chez un tiers ou institutionnel</b>	<b>66</b>	<b>37</b>
Logé gratuitement ou hébergé dans la famille, chez des amis	22	16
Hébergement social, hors urgence (CHRS, CADA, CPH, etc.)	11	10
Hébergement d'urgence ou chambre d'hôtel payée par une association	25	6
En institution (de santé, pénitentiaire, de retraite, protection de l'enfance, etc.)	8	5
<b>Hébergement de fortune ou à la rue</b>	<b>15</b>	<b>7</b>
<b>Autre ou inconnu</b>	<b>6</b>	<b>17</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : France hors Mayotte, adultes hébergés hors places d'urgence et sortis en 2012.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.

## 8.4 Conditions d'hébergement...

Début 2012 en France métropolitaine, on estime que 143 000 personnes sont **sans domicile**. Parmi elles, 22 500 dépendent du dispositif national d'accueil pour demandeur d'asile (DNA) et sont hébergées en centres d'accueil ou dans des centres provisoires d'hébergement. Parmi les 120 500 autres sans-domicile, environ 8 000 vivent dans les communes rurales ou dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants et 82 000 adultes vivent dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus. Ces derniers sont accompagnés de 30 000 enfants de moins de 18 ans.

Parmi ces adultes sans domicile dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants, 8 000 sont **sans abri**, et près de 10 000 ont des conditions d'hébergement très précaires puisqu'ils dorment dans des centres qu'ils doivent quitter obligatoirement le matin. Ces conditions d'hébergement concernent davantage les non-francophones (26 % contre 20 % des adultes sans domicile francophones). Les populations concernées sont très majoritairement masculines (91 %), et pour la plupart (88 %) vivent seules. 4 % des enfants sans domicile vivent également dans ces conditions très instables, la plupart auprès d'un parent non francophone.

Plus souvent en famille que les hommes, les femmes sans domicile bénéficient de conditions d'hébergement un peu plus stables. Elles sont moins souvent sans abri et plus souvent

prises en charge par des **services d'hébergement**. 95 % d'entre elles sont hébergées en centre où l'on peut rester dans la journée, en hôtel ou en logement mis à disposition par une association ou un organisme, contre 69 % des hommes sans domicile.

Les sans-domicile partagent souvent leur chambre (ou, pour les sans-abri, l'espace de couchage) avec des personnes qui ne sont pas de leur famille. C'est le cas, en particulier, de 90 % des personnes dans les centres qu'il faut quitter obligatoirement le matin (contre seulement 38 % des personnes dormant dans des centres où il est possible de rester en journée). En hôtel ou en logement fourni par une association, le partage des chambres avec d'autres familles est moins fréquent (respectivement 12 % et 18 % des cas), mais la chambre est souvent partagée par plusieurs membres de la famille : dans plus d'un tiers des cas, au moins quatre personnes occupent la chambre.

L'équipement sanitaire disponible diffère selon le type d'hébergement. Moins de la moitié des sans-domicile résidant en hôtel disposent d'une cuisine ou d'un dispositif pour faire réchauffer un plat, contre 97 % de ceux résidant dans un logement fourni par une association. 95 % des sans-domicile résidant dans ces logements disposent également de sanitaires (WC, douche, baignoire) dans le logement, alors que plus d'un tiers des résidents des hôtels y ont accès dans les parties communes de l'hôtel. ■

### Définitions

**Sans domicile** : personne qui a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune, gare, métro, centre commercial, jardin public, tente, voiture, y compris les haltes de nuit qui offrent un abri mais qui ne sont pas équipées pour y dormir) ou qui a eu recours à un **service d'hébergement**.

**Sans abri** : personne qui a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation.

**Services d'hébergement** : regroupent les structures d'hébergement dédiées aux personnes ou aux familles en difficulté sociale. Parmi ces structures figurent les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement d'urgence (CHU) et les maisons d'accueil mère-enfant. Dans l'enquête menée en 2012 auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, les services d'hébergement comprennent en outre les lits halte soin santé et les lits infirmiers ainsi que les lieux mobilisés pour les plans grand froid.

### Pour en savoir plus

- « Les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012 », *Économie et Statistique* n° 488-489, Insee, septembre 2016.

## ... des personnes sans domicile 8.4

### 1. Nombre de personnes sans domicile par catégorie d'hébergement

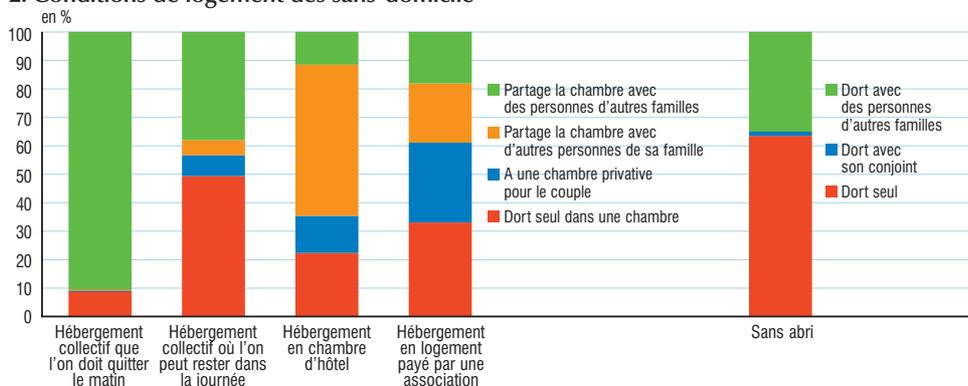
	Sans abri	Hébergement collectif que l'on doit quitter le matin	Hébergement collectif où l'on peut rester dans la journée	Hébergement en chambre d'hôtel	Hébergement en logement payé par une association	Ensemble
<b>Nombre d'adultes sans domicile</b>	<b>8 000</b>	<b>9 800</b>	<b>27 100</b>	<b>13 200</b>	<b>24 100</b>	<b>82 200</b>
<i>dont femmes</i>	500	1 100	9 700	7 300	12 100	30 700
Francophones	6 100	7 500	23 300	7 900	21 500	66 300
Non francophones	1 900	2 300	3 800	5 300	2 600	15 900
<b>Nombre d'enfants sans domicile</b>	<b>700</b>	<b>500</b>	<b>5 900</b>	<b>9 600</b>	<b>13 400</b>	<b>30 100</b>
<i>dont accompagnant des non-francophones</i>	500	500	2 100	4 000	1 800	8 900

Champ : France métropolitaine, agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

Lecture : parmi les 82 200 adultes sans domicile début 2012, 8 000 dorment dans des lieux non prévus pour l'habitation, dont 500 femmes. Parmi les 30 100 enfants sans domicile, 700 dorment dans les mêmes conditions.

Source : Ined-Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

### 2. Conditions de logement des sans-domicile



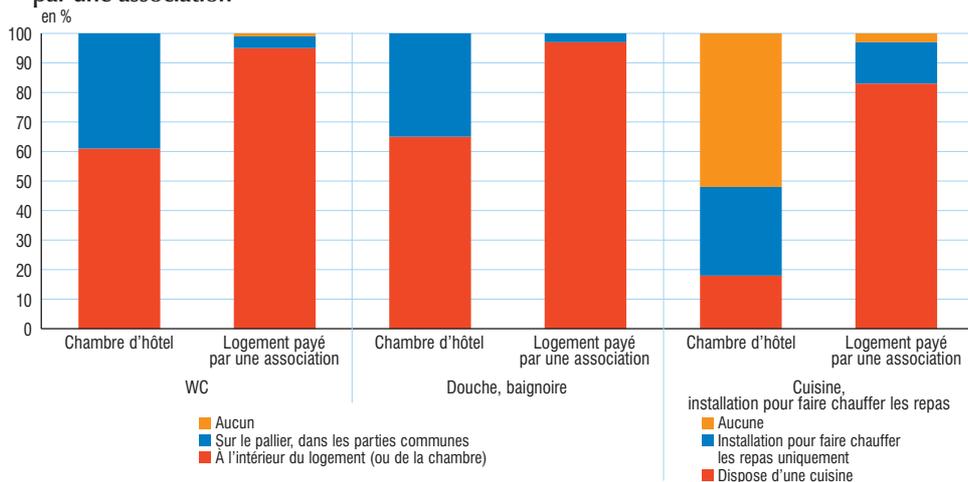
Champ : France métropolitaine, personnes sans domicile francophones des agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

Lecture : parmi les sans-domicile hébergés en centre qu'il faut quitter le matin, 9 % bénéficient d'une chambre seule, c'est le cas de 49 % de ceux qui sont hébergés en centre sans obligation de départ le matin.

Note : le questionnaire détaillant les conditions de vie n'est posé qu'aux sans-domicile francophones.

Source : Ined-Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

### 3. Équipement mis à disposition des sans-domicile hébergés en hôtel ou en logement payé par une association



Champ : France métropolitaine, personnes sans domicile francophones des agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

Lecture : 61 % des sans-domicile hébergés en hôtel disposent de WC à l'intérieur de leur chambre et 65 % d'une douche ou d'une baignoire.

Note : le questionnaire détaillant les conditions de vie n'est posé qu'aux sans-domicile francophones.

Source : Ined-Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.